

dans le monde occidental, du structuralisme avec la linguistique — « la linguistique est structuration ou n'est pas » —, n'a pu être établi semblablement dans le monde arabe. Le structuralisme n'a gagné dans le monde arabe une place au soleil que dans le seul domaine des lettres, non point donc en histoire, en sociologie, en psychologie par exemple. En revanche, il a permis dans les lettres l'appréhension renouvelée du *Turāt*, sans, toutefois, qu'en soit modifiée la perspective historique.

Le style de l'auteur, dont on sait qu'il a écrit un *Dictionnaire de linguistique français-arabe / arabe-français*¹, lui est personnel, abrupt parfois; sa langue est volontiers néologique; une trouvaille : *tawāluğ* « compénétration »; et *tafrat* semble être tiré vers « rupture »; mais c'est *nahwiyya* qui, dans l'un des textes cités, traduit « grammaire »! Une proposition : *nahwāniyya*. L'auteur redit le rôle et l'importance des terminologies. À ce propos, un index de termes eût servi le lecteur et aussi un chercheur s'essayant dans ce même domaine en arabe. Faut-il relever encore combien est gênante l'absence d'un système de transcription qui ferait reconnaître sûrement sous les caractères arabes les noms des chercheurs non-arabes.

Bref, ce livre, sous la forme d'un bilan raisonné, montre le structuralisme dans toutes ses dimensions avec son lot de lieux communs, d'observations banales, ses dernières avancées, les réactions d'assentiment et de dissentiment du monde arabe face à ses théories et ses résultats. Il est ainsi particulièrement instructif pour l'histoire de la pensée arabe contemporaine.

André ROMAN
(Université de Lyon II)

Ḩammādī ṢAMMŪD, *Fī nażariyyat al-adab 'inda l-‘Arab*. Djeddah, al-Nādī al-adabī al-ṭaqāfī, 1990. 13 × 18,5 cm, 245 p.

Ce livre est un recueil de sept études d'une remarquable tenue. Il s'agit de fonder la théorie de la littérature chez les Arabes. Depuis de nombreuses années, l'auteur est à la recherche d'un système qui, tout en s'appuyant sur les idées les plus modernes de la critique occidentale, tienne compte au maximum des intuitions originales des synthèses arabes classiques et puisse ainsi permettre de définir une théorie générale arabe de la connaissance [voir par exemple : « La définition de la poésie dans l'ancienne poétique arabe », dans *Poétique*, n° 38 (avril 1979) p. 149-161]. Sa thèse de doctorat d'État tentait de savoir si la rhétorique arabe débouchait sur une poétique [*al-Tafsīr al-balāğī 'inda al-‘Arab : ususu-hu wa taṭawwuru-hu ilā al-qarn al-sādis (maṣru‘ qirā'a)*, université de Tunis, 1981, 669 p.¹]. Récemment encore, il publiait un ensemble d'études portant principalement sur des problèmes de stylistique, avec une application au genre *maqāma* « séance » [*al-Waḡh wa l-qafā fi talāzum al-turāt wa l-hadāṭa*, MTE, Tunis, 1988, 207 p.].

Dans le présent livre, il commence par essayer de trouver une théorie du sens dans le patrimoine arabe [p. 11-45]. Pour ce faire, outre un corpus de quatorze textes essentiels, il

1. Cf. *Bulletin critique*, n° 3 (1986), p. 14-16.

1. Cf. *Bulletin critique*, n° 1 (1984), p. 309.

s'appuie en particulier sur des passages de Ḥāzim al-Qarṭāğannī et d'al-Ǧāhīz. Il en déduit que, majoritairement, les Arabes distinguaient entre quatre niveaux : la perception oculaire, les images parvenant à l'esprit, l'expression par la langue, le choix de la mise par écrit. Cependant un doute naît au sein de cette belle construction. Car le sens ne révèle qu'en cachant, il a une existence-néant. Et si la langue organise la pensée, la science précède le sens. Cette conception a une influence sur la manière dont les Arabes ont compris le sens figuré et la métaphore, vue selon sa proximité de la vérité. Le concept de poésie [p. 47-87] est ainsi basé sur une relation signifiant/signifié, indirecte et médiatisée par la structure poétique.

La préséance entre poésie et prose chez les Arabes manifeste le même genre de préoccupations [p. 89-124]. Pour beaucoup d'auteurs, la comparaison entre les deux genres était seulement un présupposé méthodologique. Mais il faut aller plus loin. Le corpus étudié part d'un aspect religieux : les réserves coraniques en face de la poésie. Celle-ci est une expression personnelle de son auteur, elle s'adresse à l'élite et, de nature, est mensongère. Ces affirmations une fois enregistrées, il s'agit de voir pourquoi les Arabes ont reposé le problème si longtemps. H. Șammūd propose ici une explication par le recours aux structures culturelles qui ont produit les deux genres, et en particulier la relation des poètes et des prosateurs au pouvoir. D'un côté, la poésie repose sur l'oralité, la mémoire et les sensations (la forme facilitant seulement sa conservation) : elle est le fondement. De l'autre, la prose s'appuie sur l'écriture, le document matériel et la raison : c'est l'emprunt. Le destinataire peut être absent. Elle manifeste le progrès marqué par l'apparition du livre et la connaissance des autres cultures. Tout le problème est donc celui d'une réaction d'auto-défense de la civilisation arabe. L'explication est séduisante.

Mais comment établir la distinction entre la poésie comme manière d'écrire et la poésie comme attribut du discours ? [p. 125-150]. Si la poésie est considérée, dans le patrimoine arabe, comme un discours organisé, très tôt se sont levées des objections sur les limites de la pure habileté formelle. En effet, chez nombre de critiques arabes se fait jour cette conception de la poésie comme changement non seulement des moyens d'expression, mais aussi de la conception de l'univers. Ainsi les possibilités poétiques du langage sont réparties entre la prose et la poésie. On constate alors que le renouveau poétique arabe des cinquante dernières années n'a pas été accompagné d'un effort théorique concomitant. Des questions demeurent : le respect de certaines lois est-il nécessaire à l'acte poétique ? Ces lois produisent-elles la poésie à l'exclusion de la prose ? La forme figée est-elle responsable du recul de la poésie arabe ?

Des éléments de réponse sont fournis dans le chapitre v qui s'attache aux catégories des alternatives dans le discours critique arabe moderne [p. 151-190]. À partir de l'exemple d'Aḥmad Șawqī, l'auteur se demande donc ce qu'est la « poéticité » arabe. Elle est basée sur des paradigmes cognitifs [« épistémè »] classiques et ceci explique l'absence, chez les Arabes anciens, d'une véritable stylistique. À la suite de la présentation des traits originaux de la production du poète étudié, l'auteur se pose de multiples questions se rapportant à la critique actuelle : Quelles normes transforment un discours langagier en poésie ? D'où vient le rythme prétendu unique de chaque poème ? Y a-t-il une continuité linguistique entre les poètes arabes classiques et les modernes ? En essayant de fournir les éléments permettant de répondre à de telles questions, l'auteur émet de sérieuses réserves à propos du discours critique contemporain. Il propose des pistes d'analyse à partir du concept de « transparence » (*bayān*).

En effet, l'application des méthodes linguistiques à l'étude du phénomène littéraire ne se fait pas sans réticences [p. 193-212]. La stylistique tend à devenir une science par sa présentation des structures du texte. Mais le style peut-il répondre seulement à des critères objectifs ? La difficulté reste de passer du texte imaginé au texte apparent, car le style dépasse l'expression et la stylistique devrait se contenter de jouer le rôle d'avertisseur. Si la langue est ouverture et prison tout à la fois, l'écart (*'udūl*) doit-il s'appliquer au modèle linguistique ou aux critères littéraires passés ? L'impossibilité de s'en tenir à une seule méthode pour rendre compte d'un texte littéraire est illustrée par l'étude d'un poème du Tunisien Abū l-Qāsim al-Šābbī : « *Qalb al-šā'ir* » [p. 215-244]. On pourra la comparer à celle que l'auteur lui-même a présentée d'un autre poème : « *al-Āšwāq al-tā'iha* » dans *Dirāsāt fī al-šī'riyya*, Bayt al-Hikma, Carthage, 1988 [p. 11-53] analysée dans *Bulletin critique*, n° 6 (1989), p. 32.

Quand il veut mieux comprendre les auteurs classiques, l'auteur rappelle la position d'Aristote. Peut-être un recours plus fréquent aux auteurs grecs permettait-il de mieux percevoir les apports originaux des Arabes et des Occidentaux. D'autre part, s'agissant d'une langue où le texte coranique a eu une telle influence, ne serait-il pas fructueux d'effectuer un bref sondage parallèle dans la critique biblique telle qu'elle a été formulée de manière traditionnelle par exemple par Henri de Lubac dans : *Les quatre sens de l'Écriture* (Aubier, Paris, 1959-1964, 4 tomes) ou de manière plus moderne par Northrop Frye dans : *Le Grand Code* (Seuil, Paris, 1984, 339 p.).

Nous aurions aimé aussi que l'auteur soigne davantage les subdivisions de ses chapitres et qu'il précise ses références. Indiquer la date et le lieu de publication des articles est également utile pour suivre l'évolution de la pensée de l'auteur. Les noms étrangers non transcrits en caractères latins laissent parfois perplexe. Comment deviner, si on ne le connaît pas déjà, que SRNSN renvoie au Danois Soerensen ? Du moins les voyelles aideraient le lecteur. De même peut-on savoir que « *al-tanmīt al-ṣawtī* » de David Cohen recouvre « l'homologie » ? Ces remarques de détail n'enlèvent rien au mérite de ce livre qui contient des perspectives originales. Il nous fait souhaiter que l'auteur puisse bientôt nous livrer une synthèse plus complète de ses intuitions.

Jean FONTAINE
(IBLA, Tunis)

Muhammad AL-ĞUWILĪ, *Nahwa dirāsa fī sūsyūlūgiyyat al-buhīl (al-ṣirā' al-iğtimā'i fī 'aṣr al-Ğāḥiẓ min hilāl Kitāb al-buhalā')*. Al-Dār al-‘arabiyya li-l-kitāb, Tunis, 1990. 15,5 × 23,5 cm, 230 p.

M. al-Ğuwilī a été étudiant à Paris III, mais ce que l'on recense ici est le texte de l'étude qu'il a présentée à l'université de Tunis en 1988 pour son habilitation à la recherche.

Ce livre, nous dit-il, doit beaucoup à Ibn Khaldoun d'une part, à la linguistique européenne contemporaine de l'autre. Pourtant, on ne met pas longtemps à s'apercevoir que les